

Questions orales

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, je pense que les accidents de voiture tuent annuellement plus de gens. Devrions-nous déclarer les véhicules automobiles illégaux? Il faut savoir tenir compte de tous les facteurs. Oui, la publicité est un facteur. Le secteur agricole, le secteur de la petite entreprise et les conséquences fiscales constituent autant d'autres facteurs.

Des voix: Oh, oh!

M. Andre: Apparemment, les néo-démocrates préfèrent parler plutôt qu'écouter. Certains facteurs entrent en ligne de compte et, par conséquent, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Epp) présentera sous peu un programme complet. Je le répète, j'ai déjà fait valoir que mon ministère était disposé à veiller à sa mise en oeuvre.

M. McCurdy: Faites-le.

* * *

L'EMPLOI

LES PROBLÈMES DES LOCALITÉS À INDUSTRIE UNIQUE

M. John A. MacDougall (Timiskaming): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration et concerne le rapport sur les localités canadiennes à industrie unique qui a été déposé la semaine dernière. Après avoir pris connaissance de ce rapport qui fait état d'une vingtaine d'années de mauvaise gestion libérale relativement à 800 localités, le ministre pourrait-il dire à la Chambre quelles sont les mesures que notre gouvernement va prendre pour essayer de régler les problèmes des localités à industrie unique de tout le pays?

[Français]

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je pense qu'il s'agit d'une excellente question. Effectivement, la semaine dernière, j'ai reçu copie d'un rapport du Conseil consultatif de l'emploi et de l'immigration du Canada concernant les communautés mono-industrielles et, à l'intérieur de la stratégie de l'emploi, un des volets principaux auquel nous consacrons cette année 80 millions de dollars est particulièrement affecté aux collectivités à haut taux de chômage, où le développement de nouvelles initiatives économiques sont essentielles. Alors, je pense que nous continuons dans la même veine, et déjà les résultats nous laissent croire que l'initiative de ces programmes de développement des collectivités est excellente.

[Traduction]

LES AFFAIRES INDIENNES

L'ACCORD AVEC LES CRIS ET LES NASKAPIS—LE RESPECT PAR LE GOUVERNEMENT

M. Keith Penner (Cochrane—Supérieur): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Comme le sait le ministre, une commission indépendante présidée par le distingué juge Réjean Paul a accusé le gouvernement fédéral d'avoir manqué légalement et moralement aux obligations financières qu'il avait contractées aux termes de la Loi sur les Cris et les Naskapis, un accord adopté par la Chambre en 1984. Quelle est la réaction du ministre à cette accusation de conduite immorale et illégale du gouvernement fédéral à l'égard des Indiens et d'un accord adopté par la Chambre?

• (1500)

L'hon. Bill McKnight (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le Président, je renvoie le député à la déclaration que j'ai déposée en même temps que le rapport de la Commission sur les Cris et les Naskapis. Étant donné que les Cris ont manifesté aujourd'hui leur intention de porter cette affaire devant les tribunaux, il ne convient pas d'en dire plus long là-dessus pour le moment.

LA POSITION DU MINISTRE

M. Keith Penner (Cochrane—Supérieur): Monsieur le Président, je connais la déclaration du ministre au sujet du rapport. Je lui demande quand il va cesser de se trouver des excuses et commencer à remplir son devoir constitutionnel auprès des Cris du nord du Québec?

L'hon. Bill McKnight (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le Président, le député n'ignore pas qu'il me met dans une situation très difficile vu que l'affaire est maintenant devant les tribunaux. Je le renvoie à nouveau et je renvoie les autres députés à la déclaration que j'ai déposée avec le rapport de la Commission sur les Cris et les Naskapis.

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. John Parry (Kenora—Rainy River): Monsieur le Président, je pose ma question au premier ministre. Étant donné que, pour le succès de la prochaine conférence des premiers ministres, le gouvernement doit montrer qu'il remplit ses obligations, le premier ministre promet-il que son gouvernement honorera à l'avenir le premier accord d'autonomie politique du Canada, soit la Loi sur les Cris et les Naskapis, et les ententes qui en relèvent?

L'hon. Bill McKnight (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le Président, ma réponse est la même qu'au député précédent. J'aimerais donner plus de détails, mais je ne puis que renvoyer le député à la déclaration que j'ai déposée à la Chambre en même temps que le rapport de la Commission sur les Cris et les Naskapis.